

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023**

Délibération n° :

DL52/2023

Objet :

Autorisation de signature de l'avenant n°5 au marché n°17.016-1 de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 06/10/2023

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 26
VOTANTS : 26

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 12 octobre 2023,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Gilles CORDIER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL52/2023
Autorisation de signature de l'avenant n°5 au marché n°17.016-1 de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 65,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139-1°,

Vu la délibération n° DL 16/2018 du 27 mars 2018 autorisant le Président du SIOM à signer le marché n°17.016-1 relatif à la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat,

Vu le marché n°17.016-1 relatif à la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat notifié le 20 septembre 2018 pour un début d'exécution fixé au 1^{er} novembre 2018, et notamment les avenants n°1, n°2, n°3 et n°4,

Vu la note de présentation,

Vu le projet d'avenant n°5 joint en annexe,

Considérant que la poursuite du monoripage mis en place durant la période de covid, sur des tournées spécifiquement identifiées, nécessite une modification du CCTP,

Après en avoir délibéré, 20 voix pour, 5 voix contre (Madame BEAN, Monsieur DIDIN, Monsieur HENRIOT, Monsieur ESCANDE et Monsieur GILBON), et 1 abstention (Monsieur ZIANE),

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°5 au marché n°17.016-1 de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés.

- **Précise** que cet avenant ne modifie pas les conditions financières du marché, en ce qui ne modifie ni le montant minimum, ni le montant maximum du marché.

- **Indique** que les crédits sont inscrits au budget public, section fonctionnement.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **23 OCT. 2023**
Affichée le : **23 OCT. 2023**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL52_2023
Date de la décision:	2023-10-23 00:00:00+02
Objet:	Autorisation de signature de l'avenant n°5 au marché n°17.016-1 de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20231023-DL52_2023-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20231023-DL52_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1328
nom original:		
Annexe DL 52 2023 Avenant 5 SEPUR.pdf	application/pdf	241323
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20231023-DL52_2023-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	241323
nom original:		
Annexe DL 52 2023 Tournées éligibles au mono équipier OMR.pdf	application/pdf	100507
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20231023-DL52_2023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	100507
nom original:		
Note présentation DL 52 2023.pdf	application/pdf	64790
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20231023-DL52_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	64790
nom original:		
dl 52 2023.pdf	application/pdf	314905
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20231023-DL52_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	314905

Cycle Contenu dans l'archivage